

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07

2023

85

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 07 décembre 2023
Convocation du : 30 novembre 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

Finances : Demande de subvention de la Région AURA pour l'acquisition de deux nouvelles caméras de vidéoprotection dans le cadre de la sécurisation de l'agence postale communale.

Présents :

Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovic, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz, Harris Reneman, Catherine Barcellino.

Représentés :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Sophie Gaguin a donné procuration à Caroline Terrier
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot, Philippe Casamayor

Secrétaire de Séance :

Jean-Marc Curtet

Le rapporteur rappelle que la Région subventionne l'installation ou l'extension de systèmes de vidéoprotection dans les espaces publics pour les communes et les EPCI à hauteur de 50 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 15 000 € HT par caméra.

Il est rappelé que la commune souhaite encore améliorer la sécurisation du site de l'agence postale communale. Elle souhaite, à cet effet, étendre son dispositif de vidéoprotection en ajoutant deux nouvelles caméras à l'intérieur du site.

A ce titre, elle souhaite déposer une demande de subvention auprès de la Région afin d'obtenir une aide financière à l'acquisition de ces caméras.

Plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention :

SOURCES	MONTANT HT	TAUX
Fonds propres – Autofinancement	2 682 €	50 %
Subvention - Région	2 682 €	50 %
TOTAL	5 364 €	100%

Il est proposé au Conseil Municipal : d'adopter les opérations et les modalités de financement, d'approuver le plan de financement prévisionnel, de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention, d'autoriser Madame le Maire, ou tout autre personne déléguée à cet effet, à signer tout document relatif à ces opérations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

ADOpte les opérations et les modalités de financement,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention,

AUTORISE Madame le Maire, ou tout autre personne déléguée à cet effet, à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.


Maire,
(A) Caroline TERRIER